

## **AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE**

1°) Pouvoir adjudicateur

**Mairie de SAINT-JEAN-SUR-REYSSOUZE – 25 Rue des écoles - 01560 SAINT-JEAN-SUR-REYSSOUZE**  
**Tél. : 04 74 52 60 94 – Fax : 04 74 52 50 28 – Mail : mairiestjean-reyssouze@wanadoo.fr**

2°) Représentant du pouvoir adjudicateur : **Monsieur le Maire**

3°) Objet du marché : **Maîtrise d'œuvre pour la mise en séparatif Eaux Usées et Eaux Pluviales**

4°) Type de procédure : Procédure adaptée en application de l'article 28 du CMP

5°) Décomposition des lots : **Lot unique**

6°) Délai d'exécution : **6 mois après signature de la commande**

7°) Délai prévisible de la commande : **JUILLET 2018**

8°) Condition de participation : Conformément aux articles 43-44-45-46-52 et 156 du Code des Marchés Publics, l'opérateur économique ou l'entrepreneur devra fournir les renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat et les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager la société.

9°) Date limite de réception des offres : **15 JUIN 2018, à 17H00**

10°) Critère de sélection des offres :

- 1) Prix : 60 %
- 2) Valeur technique : 40 %

La méthode de calcul de la pondération sera indiquée au règlement de la consultation conformément à l'article 53 II du CMP

11°) Délai pendant lequel le soumissionnaire restera engagé par sa candidature : **120 JOURS**

12°) Modalités essentielles de financement et de paiement : Paiement par mandat administratif. Délais de paiement conformément à l'article 98 du CMP.

13°) Retrait des dossiers : A la Mairie sur support papier ou sur support informatique.

14°) Conditions d'envoi des offres : Sous pli cacheté à l'adresse de la mairie par la poste en recommandé avec A.R. (seule la date d'arrivée fait foi) ou déposées sur place contre remise d'un récépissé de dépôt.

15°) Renseignements d'ordre technique : **M. Hervé CAVILLON, 06.61.22.71.28**

16°) Autres informations : Procédure avec négociation.

17°) Date d'envoi à la publication du présent avis : **25 MAI 2018**